

N/REF : 12/02/2026 21H54 C:000053 I:02481
V/REF : AC/C39853
V/Email reçu le Jeudi 12/02/2026 a 21H54

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. BLV
IMMEUBLE : BELLEVILLE -BLV
34-42, RUE DU DOCTEUR FERRAND
.
35200 RENNES

Rennes, le 05 Mars 2026

Référence Marché: 024054-PBS-004

LOCALISATION : 40 RUE DU DOCTEUR FERRAND - PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 001448, PORTE N°12, 1° ÉTAGE

MOTIF : REMPLACEMENT MEUBLE SOUS EVIER DEUX PORTES

Donneur d'ordre : Mme A GUILLO

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 24/02
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
DÉPOSE ANCIEN MEUBLE SOUS ÉVIER
FOURNITURE ET POSE NOUVEAU MEUBLE SOUS ÉVIER DEUX PORTES
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : FM LCOMPTER Email envoyé le 25/02/26 a 12H25 AGUILLO@AIGUILLON.COM

FM LCOMPTER Email envoyé le 25/02/26 a 12H25 AGUILLO@AIGUILLON.COM

FM LCOMPTER EMAIL ENVOYÉ LE 25/02/26 A 12:25 MME A GUILLO

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule
auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL092-FP.Meub.ss	évier compl.2pts 80x90	1	250,00	250,00
TOTAL H.T.					250,00
T.V.A. a 10,00%					25,00
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>275,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.